



## **Quelle politique africaine pour la France ?**

Mémoire de géopolitique du Chef de bataillon Eric  
LALANGUE dans le cadre du séminaire “L’Afrique  
contemporaine”

Directeur : Monsieur Yves CHAIGNEAU  
Avril 2000

## **SOMMAIRE**

### **1° PARTIE : POINT DE SITUATION DE LA POLITIQUE AFRICAINE DE LA FRANCE EN 2002**

#### **Chapitre 1 : La refonte du dispositif institutionnel en charge de la politique de coopération**

11/-La disparition du ministère de la Coopération

12/-Une réforme pour banaliser et reprendre en main la conduite de la politique française en Afrique

#### **Chapitre 2 : La politique économique : l'apparition d'un nouveau concept**

21/-Le concept de Zone de Solidarité Prioritaire

22/-Le maintien de l'aide publique à un niveau important

#### **Chapitre 3 : La nouvelle politique militaire française en Afrique**

31/-La réforme des formes traditionnelles de la coopération militaire française

32/-Le concept RECAMP

### **2° PARTIE : LES FACTEURS EXPLICATIFS DES CHANGEMENTS DE LA POLITIQUE AFRICAINE DE LA FRANCE**

#### **Chapitre 1 : Les raisons économiques**

11/-Rentabilité de l'Afrique, faible rentabilité du « pré carré ».

12/-L'aide publique française au développement

#### **Chapitre 2 : Les dangers de l'interventionnisme militaire**

21/-Les avatars de l'interventionnisme militaire en Afrique

22/-La diminution des moyens français

#### **Chapitre 3 : Les conséquences de la politique africaine de la France sur la politique intérieure française**

- 21/-Les facteurs propres à l'Afrique
- 22/-Les facteurs de politique interne

### **3° PARTIE : PROBLEMES ET PERSPECTIVES DE LA POLITIQUE AFRICAINE DE LA FRANCE**

#### **Chapitre 1 : Les difficultés de la politique française en Afrique**

- 11/-Les sentiments de frustration ressentis par les pays africains
- 12/-Les difficultés de confier aux Africains leur sécurité à travers des organisations régionales
- 13/-La nouvelle politique française : un compromis

#### **Chapitre 2 : La concurrence d'autres pays**

- 21/-Le Japon
- 22/-Les États-Unis
- 23/-Les limites de la concurrence étrangère

#### **Chapitre 3 : Le maintien d'une politique française en Afrique**

- 31/-L'Afrique continue de présenter des intérêts pour la France
- 33/-La volonté française d'impliquer L'Union Européenne dans la résolution des problèmes de l'Afrique

La France joue un rôle particulier en Afrique depuis les années 1870 car son histoire et ses intérêts la rattachent à ce continent de puis cette époque. Jusqu'en dans les années 1960, elle est une puissance coloniale majeure à côté de la Grande-Bretagne, de la Belgique et du Portugal. Les différents accords conclus entre les puissances coloniales ont défini progressivement les zones d'influence françaises principalement dans l'ouest et dans le centre du continent ; la politique africaine de la France a longtemps été conditionnée par ces facteurs historiques et géographiques.

D'autre part, la mise sur pied de la «Coopération» dès le lendemain des indépendances montre l'intérêt que la France attache à ses anciennes possessions, sa volonté de rester présente en Afrique et de continuer à peser dans ce continent. En effet, les dirigeants qui mettent en place les nouvelles relations entre la France et les pays africains n'ont pas oublié que vingt ans plus tôt, la libération de la France et sa réinsertion parmi les puissances qui comptent sur la scène internationale, ont pris appui sur l'Afrique. Ils sont en outre animés par l'idée que la France a un rôle mondial à jouer et l'Afrique est perçue comme un atout.

En conséquence, à partir de la décolonisation, la politique africaine de la France s'articule autour de quelques axes. Le premier pilier est le soutien au développement au moyen, en particulier, de l'aide publique au développement. Le deuxième axe consiste à assurer la stabilité du continent africain, en luttant par exemple contre les tentatives de l'URSS et de ses alliés lors de la guerre froide. Enfin, la France soutient les dirigeants politiques au pouvoir face à des menaces extérieures ou intérieures comme ce fut le cas pour EYADEMA au Togo en 1986.

Cependant, depuis 1997-1998, la France se retire partiellement d'Afrique sur le plan militaire ; des réformes institutionnelles sont engagées, notamment avec la disparition du ministère de la Coopération ; les seules opérations militaires engagées le sont pour évacuer les ressortissants. On assiste donc indéniablement dans le courant de la décennie 1990 à une modification de la politique africaine de la France.

Ces faits permettent alors de poser comme problématique que la politique africaine de la France connaît une profonde évolution depuis le début des années 1990 pour des causes de politique intérieure et de politique extérieure.

Nous montrerons dans une première partie quels sont les éléments qui caractérisent la nouvelle politique française en Afrique. Ensuite, nous soulignerons les facteurs qui ont causé cette évolution. Enfin, nous aborderons les difficultés de cette politique et ses perspectives d'avenir.

\*

\* \*

## **1° PARTIE :**

# **POINT DE SITUATION DE LA POLITIQUE AFRICAINE DE LA FRANCE EN 2002**

La politique africaine de la France, telle qu'elle est instaurée au début des années 1960, se caractérise par quelques lignes de force qui sont une forte présence militaire en Afrique, des interventions militaires fréquentes mêmes si elles n'engagent que des effectifs d'un volume réduit, l'accent mis sur l'aide publique au développement, le tout élaboré, conçu et mis en œuvre au niveau gouvernemental par le ministère de la Coopération.

Manifestement, ces éléments se sont modifiés ; les changements les plus visibles sont ceux concernant les aspects institutionnels et militaires que nous allons présenter en raison de leur valeur paradigmatique.

## **Chapitre 1 : La refonte du dispositif institutionnel en charge de la politique de coopération**

### **11/-La disparition du ministère de la Coopération**

Le ministère de la Coopération a été récemment supprimé en tant qu'organe institutionnel.

Son existence, qui remonte à l'époque qui suit immédiatement la décolonisation, traduit l'importance de l'Afrique noire dans la politique extérieure générale française et lui confère une visibilité certaine. Ministère autonome, notamment vis-à-vis du ministère des Affaires

Etrangères, il indique avec force l'intérêt que les dirigeants français accordent à l'Afrique dans le cadre plus large de la politique extérieure de la France.

Cependant, le ministère de la Coopération a disparu du paysage ministériel français le 1<sup>er</sup> janvier 1999. Créé à la suite de la décolonisation en Afrique, le ministère de la Coopération était en réalité le ministère des affaires africaines. Depuis les années 1960, il avait pour fonction d'encadrer les relations « privilégiées » entre les Etats africains et la France.

En février 1998, le Premier Ministre, monsieur Lionel JOSPIN, annonce la réforme du dispositif français de coopération après trente ans de controverses relatives à son existence. Les fonctions, les services et le budget du ministère de la coopération passent alors sous la coupe du ministère des Affaires Etrangères.

Cette réforme, effectuée en pleine cohabitation politique, souligne qu'un consensus existe dans les plus hautes instances de l'Etat sur le constat que l'ancien dispositif est devenu complexe, obscur, inadapté, voire inefficace.

## 12/-Une réforme pour banaliser et reprendre en main la conduite de la politique française en Afrique

La réforme permet au ministère des Affaires Etrangères de prendre en main la direction politique, administrative et financière dans les domaines des orientations et de la conduite de la politique africaine de la France.

Cette mesure doit mettre un terme aux rivalités et au double jeu qui caractérisaient les relations entre le ministère des Affaires Etrangères et celui de la Coopération. Au sein du ministère des Affaires Etrangères, la Direction générale de la coopération internationale et du développement a repris les responsabilités du ministère de la Coopération. D'autre part, le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement ( CICD ),

présidé par la Premier Ministre et copiloté par le ministère des Finances et le Quai d'Orsay, définit les orientations annuelles et hiérarchise les priorités géographiques. La CICD doit en particulier déterminer les limites des Zones de Solidarité Prioritaire.

Le rattachement du Ministère de la Coopération au Ministère des Affaires Etrangères est une mesure qui traduit le souci des dirigeants français de contrôler plus fermement la politique africaine de la France et notamment ceux qui la mènent et en fin de compte de l'extraire des « réseaux » qui définissaient et dictaient jusqu'alors cette politique.

Ce regroupement ministériel traduit aussi une réforme plus profonde qui veut que, désormais, l'Afrique ne soit plus aussi prioritaire qu'auparavant dans la politique extérieure de la France. En quelque sorte, il s'agit d'un processus de banalisation de l'Afrique dans la politique française qui traduit désormais un moindre intérêt.

L'objectif principal affiché de cette réforme est de faire évoluer la nature des relations avec les partenaires privilégiés de la France au Sud. L'idée est de contractualiser les relations entre la France et les pays africains en négociant un accord global de partenariat incluant toutes les composantes de la coopération : développement économique, coopération militaire, immigration.

En résumé, la disparition du ministère de la Coopération après une quarantaine d'années d'existence, n'est pas neutre. Il relève de deux logiques ; la première logique consiste à réintégrer l'Afrique dans le « droit commun » incarné par le ministère des Affaires Etrangères ; cela relève de la volonté d'un plus grand contrôle par les autorités politiques françaises des acteurs en charge de mener cette politique publique. La deuxième logique est celle d'un moindre intérêt pour l'Afrique.

## **Chapitre 2 : La politique économique : l'apparition d'un nouveau concept**

### 21/-Le concept de Zone de Solidarité Prioritaire

La naissance du concept des Zone de Solidarité Prioritaire ( ZSP ) est une évolution sur le plan économique.

Traditionnellement, la France est l'un des plus importants contributeurs au monde en termes d'aide publique au développement dans les pays d'Asie, d'Amérique et d'Afrique. Mais l'essentiel de cette aide est majoritairement dirigée vers l'Afrique, et plus particulièrement vers les pays du « pré carré ».

En conséquence, l'aide publique au développement est une composante importante de la politique africaine de la France. Elle répond à deux logiques : celle de la nécessité d'aider les pays en développement et celle d'être un instrument à finalité politique.

La réforme a donné naissance au concept de Zone de Solidarité Prioritaire ( ZSP ). Les ZSP sont définies comme les zones dans lesquelles doivent être concentrées les crédits de l'aide française au développement.

Sur 55 pays retenus dans le cadre de la ZSP, on ne compte pas moins de 44 pays africains. Mais, il est intéressant de constater que l'on y trouve des pays anglophones et lusophones ( par exemple : Afrique du Sud, Ghana, Ouganda, Angola, Mozambique ).

En réalité, il s'agit d'un compromis entre les tenants de l'abandon de l'ancien système d'aide qui privilégiait le « pré carré » français en Afrique et les partisans du maintien d'une certaine spécificité africaine de la politique française d'aide au développement. Trois conceptions s'affrontent ; les ZSP doivent inclure l'Afrique francophone et l'Indochine ; une autre vision des ZSP veut que celles-ci recouvre l'ensemble des pays ACP ; enfin, les ZSP ne devraient

inclure que des pays sélectionnés en fonction de critères tels la rigueur économique ou le respect des règles de l'Etat de droit.

L'Agence Française de Développement ( AFD ) est l'instrument en charge de la mise en œuvre de cette politique. C'est une banque de développement qui agit selon le principe des dons qui sont en réalité des crédits délégués par l'Etat conformément aux décisions prises lors du sommet de La Baule. A priori, elle devrait intervenir seulement dans les ZSP.

## 22/-Le maintien de l'aide publique à un niveau important

Certes, l'aide publique au développement française est en diminution sensible depuis cinq ans, de l'ordre de 10 % mais elle reste néanmoins à un niveau élevé. La France se classe en effet au 3<sup>o</sup> rang des 22 pays membres du Comité d'Aide au Développement. Sur un total d'aide de 4,9 milliards d'euros en 1999, elle a consacré 1,54 milliards à l'Afrique.

En résumé, la création du concept de Zone de Solidarité Prioritaire traduit la volonté française d'introduire la notion de rentabilité économique dans la politique de l'aide publique au développement.

## **Chapitre 3 : La nouvelle politique militaire française en Afrique**

Depuis la décolonisation, la France mène une politique militaire en Afrique. Jusqu'à une date récente, la politique militaire répondait aux objectifs suivants : les pays africains étaient demandeurs d'une aide militaire pour préserver leur indépendance et leur souveraineté face aux empiétements éventuels de leurs voisins ; les dirigeants politiques africains au

pouvoir étaient également préoccupés par le maintien de la stabilité interne de leur pays face à des mouvements ethniques ; ils étaient également soucieux de se maintenir au pouvoir.

Quant à la France, sa politique militaire lui permettait de maintenir le statu quo dans son « pré carré ». Cette politique se caractérisait par des interventions militaires relativement fréquentes.

Depuis les années 1960, la coopération militaire avec les pays africains était mise en œuvre par la Mission Militaire de la Coopération, rattachée au ministère de la Coopération. Elle intervenait dans les trois domaines suivants : l'assistance militaire technique, la formation des militaires africains et l'aide en matériels.

Maintenant, la politique officielle se décline autour des logiques de non-ingérence et de contribution à la stabilité.

### 31/-La réforme des formes traditionnelles de la coopération militaire française

La réforme se marque par la disparition de la MMC et son remplacement par la direction de la coopération militaire et de défense placée sous l'autorité du directeur général des affaires politiques et de sécurité des Affaires Etrangères.

Trois axes sont clairement affichés comme prioritaires dans le cadre de la poursuite de la coopération militaire en Afrique.

Le premier axe concerne la participation de militaires français comme coopérants. La tendance de fond est néanmoins à une diminution du nombre de coopérants militaires. En 1985, ils étaient 1016. En 1986, le chiffre est passé sous la barre de 1000 et de 900 en 1992. Le chiffre est de 715 en 1995 et de 506 en 1999.

La coopération militaire a été suspendue avec le Zaïre en 1992, avec le Togo entre 1992 et 1994, avec le Rwanda en 1994, avec le Burundi en 1997 et avec le Congo en 1997.

En 1999, la coopération militaire concerne 22 pays africains. Les dix principaux bénéficiaires de la coopération technique sont le Tchad ( 46 ), le Cameroun ( 40 ), la Côte d'Ivoire ( 40 ), la Mauritanie et le Niger ( 39 chacun ), le Gabon ( 35 ), Djibouti ( 32 ), le Sénégal ( 30 ), la Centrafrique ( 28 ) et le Togo ( 27 ).

Quant au nombre de stagiaires africains formés dans les écoles militaires françaises, il avait atteint un pic en 1987. Mais il a connu une baisse : 1800 en 1991 et 916 en 1998. Ces effectifs seront réduits de moitié pour prendre en compte le redimensionnement du format des écoles militaires françaises à la suite de la réforme lancée en 1996.

Mais cela pose le problème de compenser cette diminution des capacités d'accueil tout en continuant à former les militaires des armées africaines, notamment les cadres. L'argument officiel avancé est qu'il « *faut adapter l'enseignement aux réalités et aux besoins des armées africaines* »<sup>1</sup>. La solution consiste alors à former les militaires africains sur place dans un cadre multinational.

Quatre écoles fonctionnent déjà en Afrique francophone : l'école d'infanterie à Thiès au Sénégal, l'école militaire d'administration et d'état-major à Koulikoro au Mali et l'école d'application des transmissions à Bouaké en Côte d'Ivoire. D'autres écoles sont prévues pour la formation des médecins au Togo, l'instruction navale en Côte d'Ivoire, le dépannage automobile, le maintien de la paix à Zambrako. Les quatre écoles existantes ont déjà formé 192 stagiaires en 1997 et 269 en 1998.

---

1 : La Revue internationale et stratégique, Paris, IRIS, printemps 1999, p 228

En ce qui concerne l'aide en matériels, le premier point à retenir est qu'elle a été gelée à 180 millions de francs. Cependant, de nouvelles priorités sont en train de s'imposer. Les dons en armement et en matériels diminuent ; en revanche, on assiste au développement des capacités de maintenance et d'entretien des stocks de matériels ainsi qu'à l'accroissement des crédits pour la construction et l'aménagement des écoles régionales. Mais ces crédits, qui sont accordés à 22 pays, restent peu élevés : 12 millions de francs pour le Tchad, 9 pour le Cameroun par exemple.

Enfin, depuis le milieu des années 1990, la France réoriente et réduit sa coopération militaire avec « les pays du champ », 22 au total, francophones au départ, aux quels se sont rajoutés les anciennes colonies belges dans les années 1970.

## 22/-Le concept RECAMP

Le second volet de la politique militaire concerne le maintien de la stabilité en Afrique. En 1997, la France lance le programme RECAMP : Renforcement des Capacités Africaines de Maintien de la paix ).

Le programme RECAMP est présenté comme une alternative majeure au non-interventionnisme. Il s'agit d'une réponse aux interrogations sur l'attitude française en Afrique mais aussi d'un compromis entre le non-interventionnisme et la volonté de rester présent et de ne pas se retirer complètement.

Il concerne l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, développe une série d'actions qui restent bilatérales et visent à valoriser la dimension régionale. Il comporte trois volets.

Le premier volet de RECAMP concerne la formation. Une école de formation de maintien de la paix a ouvert ses portes en 1999 à Zambrako, en Côte d'Ivoire ; elle doit accueillir des stagiaires francophones et anglophones. Preuve du multilatéralisme, les stages sont organisés en liaison avec l'OUA et l'ONU.

Le second volet est relatif à l'affectation des matériels. Au lieu de distribuer des équipements à plusieurs armées africaines, la France a préféré prépositionner à Dakar les matériels nécessaires à une opération de maintien de la paix et pouvant être utilisés par tous les pays de la région. L'objectif final est de déployer des stocks permanents d'équipements, à Djibouti et au Gabon par exemple.

Enfin, des manœuvres communes avec les armées africaines concernées forment le troisième volet. Le premier exercice RECAMP s'est déroulé en février et en mars 1998. Portant l'appellation de « Guidimakha », il a rassemblé les forces armées de huit pays africains ( Mauritanie, Mali, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Cap Vert, Gabon ), des unités françaises ainsi que des éléments britanniques et américains. Son thème était le maintien de la paix. En effet, l'objectif est maintenant de faire évoluer les traditionnelles manœuvres franco-africaines vers le thème du maintien de la paix.

Le problème consiste à assurer la coordination, à mobiliser d'autres partenaires occidentaux et à assurer la liaison avec les autres initiatives africaines régionales, continentales voire onusiennes. Il reste encore à construire la cohérence entre l'ensemble des dispositifs et les initiatives en cours pour démontrer que cette démarche d'ensemble n'est pas une manière pour la France et ses partenaires occidentaux de prendre leurs distances vis-à-vis de la sécurité africain.

La France affirme que les accords de coopération ne sont pas remis en question et que le principe d'un traitement différencié entre les « pays du champ » et les « pays hors du champ » reste pertinent.

Néanmoins, il est important de constater que la nature de l'aide militaire française s'est modifiée. Elle se recentre davantage désormais sur les missions de sécurité intérieure et notamment vers la Gendarmerie. Il s'agit en effet, pour la France, de contribuer ainsi au renforcement de l'Etat de droit. Par exemple, depuis 1990, 400 millions de francs ont été consacrés aux programmes d'appui aux forces intérieures à statut militaire dans 18 pays africains francophones. C'est ensuite la priorité à la régionalisation qui est apparue, notamment dans le domaine de la formation avec les projets d'appui aux écoles. Depuis 1998, c'est nettement l'appui au maintien de la paix qui apparaît comme la nouvelle priorité majeure au fur et à mesure que s'affirme une politique de non-intervention militaire de la France sur le continent africain. De fait, en 1998, c'est le cinquième du total de ses crédits d'aide militaire que la France a consacré au renforcement des capacités africaines de maintien de la paix.

En conclusion, une évolution très nette se dessine dans la politique africaine de la France depuis les années 1997-1998 même si les premiers frémissements sont antérieurs de quelques années.

Ce changement se caractérise notamment par des transformations institutionnelles ( disparition du ministère de la Coopération ) et l'apparition de concepts nouveaux ( ZSP et RECAMP ).

Ces faits montrent que la politique africaine de la France a profondément changé : plus grande banalisation de la politique africaine, plus grande attention portée à la rentabilité économique

de l'aide au développement, fin de l'interventionnisme militaire et moindre ingérence dans les affaires intérieures, enfin, un désengagement militaire relativement important. Il convient maintenant d'expliquer les causes qui ont motivé ces changements

## 2° PARTIE :

### LES FACTEURS EXPLICATIFS DES CHANGEMENTS DE LA POLITIQUE AFRICAINE DE LA FRANCE

Plusieurs facteurs d'évolution expliquent les changements survenus dans la politique africaine de la France.

Il faut néanmoins remarquer que ces facteurs se mettent à jouer à partir de la fin de la Guerre froide qui servait de justificatif à la présence française et à la politique française en Afrique.

La fin de la Guerre Froide marque une rupture : « *Il doit devenir clair que, dans une situation mondiale qui n'est plus marquée par la guerre froide, l'aide de notre pays, notamment militaire, ne doit plus être considérée comme indéfectible* »<sup>2</sup>. En conséquence, la perte de l'intérêt de l'Afrique depuis la fin de l'antagonisme Est-Ouest est indéniable.

Cela signifie une réévaluation des critères à partir desquelles la France conçoit et met en œuvre sa politique en Afrique sub-saharienne.

La dévaluation du franc CFA et les effets des événements du Rwanda ont une valeur paradigmatique : ils ont marqué une cassure dans l'attitude de la France face au continent africain.

---

2 : La Revue internationale et stratégique, Paris, IRIS, printemps 1999, p 220

## **Chapitre 1 : Les raisons économiques**

11/-Rentabilité de l’Afrique, faible rentabilité du « pré carré ».

Sur le plan économique, la France est la 4<sup>o</sup> puissance économique mondiale avec un PIB de 1600 milliards de dollars, soit le PIB de l’Inde, de la Chine et de la Russie réunies ; elle est le 2<sup>o</sup> investisseur mondial, le 4<sup>o</sup> exportateur mondial de produits manufacturés et elle occupe la 3<sup>o</sup> place pour l’exportation des services.

Sur le plan diplomatique, la France a le deuxième réseau d’ambassades et de consulats dans le monde. Elle dispose d’un siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l’ONU. Sur le plan culturel et diplomatique, elle garde des contacts avec ses anciennes possessions coloniales notamment dans le cadre de la francophonie qui regroupe 53 pays et 260 millions d’habitants, ce qui est susceptible de renforcer son poids sur la scène internationale.

La France est un pays qui occupe des positions économiques traditionnellement fortes en Afrique.

En effet, elle est le premier investisseur mondial sur ce continent ; le quart des exportations des pays africains sont destinés à la France et 30 % des investissements directs privés français à l’étrangers sont destinés à l’Afrique, la France dispose de 1372 filiales de sociétés en Afrique, soit autant que tous les autres pays membres de l’Union européenne.

Le niveau des échanges avec l’Afrique se monte à environ 140 milliards de francs ( Chine : 13 milliards de francs et Amérique latine : 7 milliards ). Il est encore possible de mentionner que 83 % de l’aide publique française va vers l’Afrique.

L'Afrique est aussi une bonne affaire commerciale. Le retour économique des investissements effectués en Afrique est de 1,20 franc pour un franc investi, soit un ratio de rentabilité de 120 %.

Ce n'est cependant pas avec les anciennes colonies que les meilleurs retours sont observés. Le « pré carré » est d'une faible rentabilité économique. En effet, une analyse plus fine fait apparaître que la carte des pays avec lesquels la France commerce ne se superpose plus à la carte de ses anciennes colonies. Par exemple, le volume des transactions entre la France et la Côte d'Ivoire ne représente que le quart des échanges réalisés avec le Nigéria. La zone franc ne représente plus que 0,96 % du commerce extérieur de la France.

En conséquence, les entreprises françaises ont attiré l'attention des pouvoirs publics sur le fait que les investissements des entreprises françaises en Afrique sont rentables avant tout dans les pays situés en dehors du « pré carré », c'est-à-dire dans les pays anglophones et lusophones.

Il est indéniable que cet élément a contribué à une révision de la politique française de l'aide publique au développement à travers le concept de ZSP.

## 12/-L'aide publique française au développement

Le maintien de l'aide publique au développement présente aussi un caractère politique prononcé et souligne le caractère inter-sectoriel de la politique africaine de la France et le maintien de certaines permanences.

La présence économique française en Afrique s'explique aussi par des avantages diplomatiques dans le cadre des relations internationales économiques. En effet, la France peut actuellement compter sur environ 47 Etats africains pour soutenir son action à l'ONU.

Ceci a été particulièrement utile lors du vote de la résolution condamnant la France pour sa reprise des essais nucléaires et le sera très probablement lorsque les pays africains intégreront massivement l'Organisation Mondiale du Commerce, le soutien de ces Etats pourrait offrir à la France une minorité de blocage de 25 % actuellement détenue par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne et renforcerait l'impact de ses prises de position.

Les aides accordées par la France ne sont pas des dons mais des sommes à dépenser en France sous forme notamment de contrat avec des entreprises nationales. Mais ces aides se concentrent sur des pays où il y a peu de retour.

En résumé, la France a pris graduellement la décision de réduire son effort en faveur des pays issus de son ancien espace colonial par rapport à d'autres régions d'Afrique. Cette nouvelle politique sera peut-être plus rentable sur le plan économique mais elle risque de faire perdre à la France des alliés sur la scène internationale.

## **Chapitre 2 : Les dangers de l'interventionnisme militaire**

### **21/-Les avatars de l'interventionnisme militaire en Afrique**

Sur le plan militaire, la France ne considère plus l'Afrique comme son « pré carré » et n'envisage plus d'y intervenir unilatéralement. Le tournant peut être situé en 1994 avec l'intervention au Rwanda. En effet, un historique des interventions françaises en Afrique depuis les années 1960 montre nettement une évolution dont le point de départ de cette évolution se situe en 1994, c'est-à-dire à partir des événements du Rwanda.

A partir de 1994, et à part le cas particulier des Comores ( accords de défense ), les opérations ont consisté en évacuations de ressortissants.

Une mission d'information parlementaire présidée par monsieur Charles QUILES, président de la Commission de la Défense Nationale de l'Assemblée Nationale, rend son rapport à la fin de l'année 1998 sur les événements qui se sont déroulés au Rwanda entre 1990 et 1994 et dans lesquels la France a été impliquée.

En effet, la France est intervenue militairement en 1990 pour soutenir le gouvernement rwandais qui était menacé d'être renversé par le Front Populaire Rwandais ; elle est accusée d'avoir formé et armé les futurs auteurs du génocide de 1994.

En outre, la France est également accusée d'avoir armée massivement l'armée rwandaise avant, pendant et après le génocide et ce en dépit de l'embargo voté par l'ONU.

Le gouvernement français est donc placé dans une situation difficile sur le plan international et intérieur ; il doit justifier son attitude face à l'opinion publique.

En ce qui concerne le Rwanda, le rapport QUILES établit alors que la France n'a pas de responsabilité directe dans les massacres. Néanmoins, il admet que sa politique n'a pas été très claire vis-à-vis du pouvoir en place et responsable des massacres. Ceci n'a pas favorisé un apaisement de la situation.

Le rapport souligne que la France doit approfondir sa réforme de la coopération avec les pays africains. Elle doit mettre l'accent sur sa contribution au maintien de la paix et de la sécurité.

Le rapport estime que la politique suivie par la France a été inadaptée : « *A l'évidence, la politique suivie s'est révélée inadaptée et son échec est celui des hommes qui l'ont*

*élaborée et mise en œuvre*»<sup>3</sup>. En effet, le rapport s'attache à montrer que le génocide du Rwanda n'est pas le seul fait de la France mais résulte aussi de l'attitude de nombreux acteurs comme l'ONU, absente ou incapable d'intervenir, les Etats-Unis par leur comportement au sein du Conseil de Sécurité, la Belgique, « *sans parler de tous les pays qui ne risquaient pas de mal faire puisqu'ils n'ont rien fait*»<sup>4</sup> ; néanmoins, il souligne les problèmes et les dangers de la politique classique d'interventionnisme en Afrique.

Les conséquences du génocide du Rwanda sont importantes et marquent une évolution très nette de la politique militaire de la France dans le sens d'un refus d'ingérence.

Les conclusions des événements du Rwanda sont tirées très rapidement par les dirigeants politiques. La France entend dès 1994 se débarrasser de l'image d'être le « gendarme de l'Afrique » . En juillet 1994, monsieur BALLADUR, Premier Ministre, déclare : « *Il me paraît urgent d'étudier la mise sur pied d'une structure proprement africaine qui soit capable d'intervenir rapidement en Afrique pour des opérations de maintien de la paix* »<sup>5</sup>. Au sommet de Biarritz, le Président de la République, monsieur François MITERRAND confirme le changement d'orientation de la politique africaine de la France : « *La France ne peut pas être à elle seule chargée d'éteindre les incendies. Il faut donc donner une chance à la sécurité collective* »<sup>6</sup>. Jacques CHIRAC appuie la même orientation après son élection présidentielle et monsieur Lionel JOSPIN ne remet pas en cause cette orientation.

D'où la naissance du concept RECAMP qui constitue l'instrument privilégié de la réorientation de la politique française. Il marque en réalité une deuxième phase.

En effet, dans un premier temps, de 1990 à 1994, la France privilégie la solution onusienne. Cependant, la voie onusienne est abandonnée en raison des crises de la Somalie et du Rwanda mais aussi parce que les grandes puissances sont réticentes à s'engager.

---

3, 4, 5, 6 : La Revue internationale et stratégique, Paris, IRIS, printemps 1999, p 219

L'année 1994 avec l'affaire du Rwanda constitue un tournant pour la France dans le domaine de la politique militaire. A partir de cet événement, une réflexion s'engage dans plusieurs directions : la redéfinition des opérations extérieures, la réforme de la politique de défense, la mutation du dispositif de coopération en Afrique. En fin de compte, une nouvelle doctrine et une nouvelle politique africaine de la France émerge. Dans le domaine de la sécurité, elle met l'accent sur le maintien de la paix dans un cadre de partenariat avec des pays africains auxquels la France apporte son soutien afin de limiter au maximum ses interventions militaires.

Le Figaro du 10 janvier 2001 confirmait que les livraisons d'armes au gouvernement rwandais se sont poursuivies jusqu'à la fin du mois de mai 1994, c'est-à-dire un mois et demi après le début du génocide et quinze jours après le début de l'embargo de l'ONU.

Après le traumatisme du conflit rwandais, une redéfinition en profondeur de la politique militaire française en Afrique a été entreprise. La non-intervention lors du coup d'Etat de décembre 1999 en Côte d'Ivoire le montre bien. Il était hors de question d'intervenir dans le règlement d'une affaire intérieure et à fortiori, de protéger un pouvoir contesté par sa population.

## 22/-La diminution des moyens français

Le dispositif militaire français connaît une refonte depuis 1996 dans le sens d'une baisse des effectifs stationnés sur le continent africain. Mais le redéploiement des armées françaises est directement lié à la réforme des armées engagée en février 1996. Elle traduit également le fait que la France n'a plus les moyens militaires mais aussi financiers pour mener une politique militaire en Afrique identique à celle conduite auparavant. La réforme de

la défense française et la diminution des effectifs engagés depuis 1996 limite les capacités d'intervention de la France.

Les premières mesures sont intervenues en 1997. L'objectif est de ramener la présence militaire française de 8000 hommes à 5600 hommes en 2002. L'élément marquant est le départ définitif de Centrefrique des Eléments français d'assistance opérationnelle ( EFAO ) en avril 1998, soit environ 1600 hommes.

Le nouveau dispositif est organisé autour de cinq bases et de trois groupements de forces : le groupement est à Djibouti, le groupement centre au Tchad et au Gabon, enfin, le groupement ouest au Sénégal et en Côte d'Ivoire.

Ces forces prépositionnées ont coûté environ 3 milliards de francs en 1997 et 2,3 milliards en 1998. Les coûts ont continué à diminuer pour deux raisons : d'une part, parce que les effectifs ont encore baissé jusqu'à atteindre le format 2002, d'autre part parce que le nombre de militaires stationnés en permanence connaît lui aussi une diminution sensible en raison du remplacement des troupes « permanentes » par des unités qui effectuent des rotations de courte durée.

Les interventions militaires françaises se réduisent sur le continent africain. L'une des raisons tient aussi à la volonté de réduire les coûts liés à ces opérations.

Par exemple, les opérations extérieures en 1998 ont coûté au total 1,5 milliards pour un volume de 5646 personnels. Or, l'Afrique a constitué la deuxième zone d'intervention française avec un millier d'hommes et 208 millions de francs, soit 13 % du total.

Dans ce contexte, la France conserve une place importante en raison du volume de forces militaires qui sont toujours stationnées, et ce , même si l'Afrique ne constitue plus la principale zone d'intervention militaire extérieure. D'autre part, les interventions françaises

ne se conçoivent plus en dehors d'une participation militaire française dans un cadre multilatéral placé sous l'égide et donc justifié par l'ONU.

En résumé, la nouvelle politique française en Afrique n'est plus celle d'un soutien sine qua non aux régimes politiques en place, qu'ils soient démocratiques ou dictatoriaux, qu'ils se caractérisent par une gestion financière rigoureuse ou laxiste.

En outre, l'opinion publique française s'interroge désormais sur la nécessité et l'opportunité de maintenir une forte présence militaire sur ce continent et d'apporter une aide massive au développement, des éléments suspectés de contribuer au maintien au pouvoir de dirigeants à la moralité douteuse ; d'autre part, un lien existe entre la politique française en Afrique et des scandales politico-financiers dans le domaine de la politique intérieure française.

### **Chapitre 3 : Les conséquences de la politique africaine de la France sur la politique intérieure française**

Un autre facteur d'évolution de la politique africaine de la France réside dans le fait que cette politique est devenue de plus en plus suspecte à l'opinion publique et susceptible de compromettre des hommes politiques et des partis politiques à travers les actions judiciaires engagées par les juges sur les opérations de financement des partis.

### 31/-Les facteurs propres à l'Afrique

L'Afrique noire souffre d'une mauvaise image dans les opinions publiques occidentales et française notamment.

En effet, les représentations de l'Afrique noire prennent appui sur l'anomie croissante des Etats, sur les conflits inter-étatiques et inter-ethniques, sur la corruption généralisée et l'absence de véritable alternance démocratique du pouvoir.

Ces éléments sont des facteurs propres à inciter l'opinion publique française à agir sur les pouvoirs politiques pour obtenir une restriction des engagements politiques, économiques et militaires.

En effet, l'Afrique connaît un état de crise quasi-permanent en Afrique et des difficultés de stabilisation.

L'instabilité chronique reste la caractéristique principale de l'Afrique. L'Afrique était traditionnellement un terrain d'affrontement entre l'Ouest et l'Est. Avec la fin de la Guerre Froide, on pouvait penser que le continent africain allait connaître une nette diminution du nombre de conflits. Or, il n'en est rien puisque 60 % des conflits qui ont éclaté depuis 1990 sont localisés en Afrique.

Les phénomènes ethniques constituent l'une des causes des conflits en Afrique. Les frontières des Etats actuels correspondent aux frontières de l'époque coloniale qui furent tracées sans prendre en compte le phénomène ethnique. On trouve ainsi des conflits ethniques dans la région des Grands lacs, en Afrique de l'ouest et à Djibouti. Il existe aussi des problèmes de territorialité. L'Ethiopie, la Somalie et l'Erythrée symbolisent parfaitement ce type de problème. Des phénomènes de séparatisme se manifestent pour des raisons économiques et identitaires. La Casamance en est le prototype. Au plan politique, les crises se déroulent

souvent sur le territoire d'Etats qui ne contrôlent plus qu'une partie de leur territoire comme c'est le cas en Angola ou en Sierra-Leone. L'Afrique est le seul continent qui voit le nombre de conflits augmenter depuis 1990. Depuis 1998, plusieurs autres conflits majeurs se sont déroulés sur le sol africain. Ces dernières années se caractérisent par des conflits extrêmement violents au détriment des populations civiles et des économies. Une vingtaine de pays africains sont pris dans la tourmente des conflits inter-étatiques ou intra-étatiques. Seuls le règlement des crises et le rétablissement de la sécurité sont de nature à stabiliser le continent et à favoriser le développement économique.

Les guerres et les conflits divers restent les principaux facteurs de l'appauvrissement en Afrique sub-saharienne. L'Afrique compte 7 millions de réfugiés et 20 millions de personnes déplacées.

La démographie est également un facteur d'instabilité sociale, notamment dans les villes qui connaissent un accroissement exponentiel de leur population sans les infrastructures et les emplois correspondants existent.

D'autre part, l'aide au développement n'apparaît pas particulièrement efficace tout en étant très coûteuse ( 20 milliards de francs par an en prêts et dons ).

L'ensemble de ces éléments suscitent des interrogations et des incertitudes sur la nécessité de conserver une politique forte et active en Afrique.

### 32/-Les facteurs de politique interne

D'autre part, la politique africaine a des répercussions sur le vie politique intérieure française à travers la mise à jour par la Justice de réseaux occultes qui contribuaient au

financement des partis politiques. Ces réseaux étaient un héritage du passé et reposaient sur des hommes qui entretenaient notamment des rapports d'amitié et d'affaire avec des hommes politiques africains parvenus au pouvoir dans leur pays après l'accession à l'indépendance. Il s'agissait d'une relation quasi-charnelle qualifiée par HOUPHOUET-BOIGNY de « Françafrique ». Jacques FOCCART était la personnification symbolique de cette façon de conduire la politique africaine.

Néanmoins, un certain nombre de scandales politico-financiers ont éclaté et ont contribué à un relatif discrédit des milieux politiques dans la vie politique française.

En conséquence, au fil des scandales politico-financiers qui rythment la vie politique française depuis au moins 1990, l'opinion publique française s'est construite une image négative de la politique de coopération menée notamment par l'intermédiaire de « réseaux occultes » .

Les juges s'intéressent par exemple à la vente d'armes réalisée en 1993 et 1994 par la société Brenco pour un montant de 500 millions de francs à l'Angola. Un marché négocié par J.C MARCHIANI au nom du ministre de l'Intérieur d'alors, Ch. PASQUA et dans lequel J.F MITTERRAND aurait joué un rôle

Autre exemple, la Caisse Française de Développement prête entre 1987 et 1992 la somme de 210 millions de francs à la société Comilog qui extrait du manganèse au Gabon et dont 20 % du capital est détenu par le gouvernement mais parmi ses administrateurs figure jusqu'en 1990 Jean-François MITTERRAND. Mais en 1995, les commissaires refusent de certifier les comptes en raison d'un déficit inexpliqué dans le bilan de 400 millions. On aboutit à une confusion des affaires publiques et des affaires privées, de l'étatique et des individus.

Le Cameroun s'est vu accorder en dix ans des aides pour équilibrer son budget pour un montant de 4,4 milliards de francs. Mais le président du Cameroun, Paul BIYA est soupçonné de ne pas inscrire au budget national la totalité des recettes pétrolières.

Un ensemble de faits montrent à l'évidence un changement de la politique française en Afrique qui veut établir avec ce continent de nouvelles relations qui soient différentes de celles de « l'époque FOCCART ». Les scandales politico-financiers ont joué leur rôle dans la mesure où ils compromettraient la légitimité des milieux politiques français et leur capacité à poursuivre une carrière politique face à la justice.

En résumé, tout laisse indiquer un désintérêt croissant de la France pour les problèmes africains, voire un retrait relatif sous la pression des ambitions de puissances nouvellement présentes, notamment les Etats-Unis. Cependant, elle reste l'un des principaux soutiens des pays en difficultés.

### **3° PARTIE :**

## **PROBLEMES ET PERSPECTIVES DE LA POLITIQUE**

### **AFRICAINNE DE LA FRANCE**

Le message envoyé par la France aux Africains consiste à dire que l'avenir de l'Afrique ne dépend pas de la France mais des Africains eux-mêmes avec l'aide de la France, ce qui représente quand même un changement considérable par rapport au passé.

#### **Chapitre 1 : Les difficultés de la politique française en Afrique**

##### **11/-Les sentiments de frustration ressentis par les pays africains**

La thèse la plus évoquée en Afrique soutient qu' « en 1960, la France déclarait qu'elle partait pour mieux rester. Aujourd'hui, elle déclare qu'elle reste pour mieux partir ».

Un sentiment de frustration semble apparaître parmi les dirigeants africains dans la mesure où ils ont été associés après coup à la nouvelle politique africaine de la France alors qu'ils auraient préféré avoir été associés à l'élaboration de la nouvelle politique française dès son lancement. Il aurait été peut-être bon que les dirigeants français discutent avec ceux d'Afrique. Aujourd'hui, ces derniers n'ont plus le choix ; ils ne peuvent qu'accepter le nouveau dispositif comme tel.

Cette décision prive de soutien certains régimes et les condamne, soit à disparaître en cas de coup d'Etat, soit à se démocratiser et dans ce cas, les dirigeants risquent de perdre le pouvoir dans le cadre d'élections. En outre, cette évolution se déroule dans un environnement

marqué par la crise économique que traverse l'Afrique ( 2 % du PNB mondial pour 10 % de la population ), les problèmes de sécurité ( une quinzaine de conflits régionaux ) et les interrogations sur la démocratie et la « bonne gouvernance » en Afrique.

Le changement de politique a pour conséquence de faire courir le risque à la France de perdre des appuis en Afrique. En outre, il peut inciter des pays africains à se détourner de la France ou à diversifier les pays qui les aident afin de combler ce qu'ils peuvent percevoir comme un « vide » de présence.

#### 12-Les difficultés de confier aux Africains leur sécurité à travers des organisations régionales

La réussite de la nouvelle politique française est conditionnée par plusieurs facteurs. Par exemple, dans le domaine militaire, son succès repose sur la capacité des pays africains à s'organiser.

Cependant, les experts avancent des arguments susceptibles de compromettre ce virage, du moins dans le domaine de la sécurité. Ils soulignent que la problématique de la mise sur pied d'une force interafricaine est ancienne. Le débat sur ce sujet existe depuis les années 1960. De nombreux projets ont vu le jour mais n'ont jamais abouti. En effet, les différents projets ont buté sur l'obstacle constitué par les divisions politiques du continent africain et la crainte des différents régimes de voir cette force intervenir contre eux. Mais les organisations régionales semblent impuissantes à maîtriser les situations de crise. L'ONU, quant à elle, éprouve des difficultés à mettre sur pied des opérations de maintien de la paix, notamment parce que les Américains restent marqués par leur engagement en Somalie et découragent toute initiative dans ce genre.

Cependant, les conflits africains, si rien n'est entrepris, peuvent devenir des zones de perturbations à l'échelle mondiale ou tout au moins européenne, en particulier à travers les trafics de drogue et les flux migratoires. En conséquence, puisqu'il serait dangereux de laisser se développer un important potentiel de violence, il est nécessaire d'aider les Africains à gérer eux-mêmes leurs problèmes puisque la France n'en a plus les moyens, l'intérêt et l'envie. En outre, il existe aussi un réel problème africain de capacités sur le plan militaire. Le succès de la politique française en Afrique repose néanmoins sur la faculté des Africains à s'organiser, notamment sur le plan politique et militaire.

### 13/-La nouvelle politique française : un compromis

En réalité, la politique française est un compromis entre plusieurs logiques : celle que le maintien d'une politique africaine importante et diversifiée est nécessaire pour la France face à la logique de prudence sous-tendue par les facteurs mis en évidence dans la partie précédente.

Par exemple, les débats sur l'aide publique au développement sont éclairants. Maintenant, ils sont clairement identifiés. Pourtant, des critiques ont été émises. Elles soulignaient que dans le cadre de la réforme du dispositif français de la coopération, il y avait le risque que les crédits affectés à l'aide au développement se fondent dans l'ensemble des crédits affectés à l'action extérieure et ne soient amputés, ne disparaissent à terme ou que leur absence de visibilité ne souligne trop fortement le désengagement relatif de la France à l'égard du continent africain.

En conséquence, pour apaiser les craintes, il a été décidé que, dans le budget des Affaires Etrangères, les crédits consacrés à la coopération internationale et au développement seraient

clairement identifiés. Cette mesure est mise en œuvre dans le budget pour l'année 1999 et les crédits consacrés à l'aide et au développement sont distincts de ceux affectés à la coopération culturelle et technique et au fond d'aide et de coopération.

D'autre part, la France est face à un dilemme d'autant plus aigu que ses ressources et ses moyens d'intervention se sont réduits : faut-il maintenir une aide substantielle à des pays peu rentables économiquement mais fournissant un appui politique sur la scène internationale ou privilégier une approche plus économique qui consiste à accorder plus d'aide économique à des pays africains rentables mais qui n'ont pas d'intérêts particuliers à soutenir la France sur le plan international.

Ces hésitations et ces compromis entre « politiques » et « économistes » se retrouvent dans les Zones de Soutien Prioritaires et dans la politique économique qu'elles traduisent. L'aide française sera désormais distribué en priorité dans des zones commercialement viables. mais ces zones se trouvent dans des pays anglophones dans lesquels notre influence politique est faible et peu susceptible d'augmenter.

En règle générale, La France accorde 80 % de son aide à des pays qu'elle influence mais dont le retour ne représente que 20 % du total alors qu'elle accorde 20 % de son aide à des pays de tradition anglophone ou lusitanienne mais dont le retour sur investissement représente 80 % du total. Mais, on peut cependant s'inquiéter de savoir si la France aura les moyens de mener à la fois l'approfondissement et l'élargissement, notamment si elle est confrontée à des pays concurrents qui tentent de se placer en Afrique.

## **Chapitre 2 : La concurrence d'autres pays**

L'Afrique noire n'est plus un champ réservé à la France. En effet, on assiste à la relativisation de sa présence en raison de l'intérêt accru que portent d'autres pays à ce continent.

### 21/-Le Japon

Le Japon fait partie du groupe de pays qui témoigne d'un intérêt croissant pour le continent africain.

L'Afrique est devenue une priorité pour la diplomatie japonaise qui a su utiliser avec succès la tribune des organisations internationales et la voie de l'aide au développement pour construire un modèle et un discours différents du discours occidental, empreints d'altruisme et de désintéressement à l'égard d'une zone géographiquement éloignée. Le Japon est en effet le premier contributeur mondial à l'aide publique au développement.

Certes, les intérêts économiques du Japon en Afrique existent. Mais l'engagement de Tokyo répond avant tout à la volonté d'accéder au rang de puissance mondiale en utilisant la voie de l'aide au développement. Cette voie a été en effet définie par l'ONU comme l'un de ses trois grands axes et l'aide constitue un facteur d'influence.

Si l'intérêt pour l'Afrique ne constitue pas en soi un facteur de puissance suffisant pour accéder au rang de puissance mondiale et revendiquer un siège de membre permanent au Conseil de Sécurité, en revanche, un Etat aspirant à acquérir ce statut ne peut se désintéresser de l'Afrique alors que les indicateurs socio-économiques montrent le retard de ce continent.

## 22/-Les Etats-Unis

La visite du président CLINTON dans six pays africains en 1998 montre le regain d'intérêt porté par les Etats-Unis.

Pourtant, les Américains ne sont pas des acteurs si nouveaux qu'on le dit en Afrique. Les liens anciens avec le Libéria en témoignent. De plus, la seconde guerre mondiale a amené les USA à s'intéresser à l'Afrique pour des raisons stratégiques et économiques.

Durant la Guerre Froide, ils ont porté une attention particulière au Zaïre ainsi qu'à l'Afrique du Sud dont ils ont soutenu le régime d'apartheid en raison de leurs richesses naturelles. Mais globalement, durant cette période, ils se sont montrés relativement discrets dans la mesure où ils ont laissé à d'autres pays occidentaux, la France notamment, le soin de réguler, de stabiliser et de défendre ce continent.

Aujourd'hui, les Etats-Unis effectuent un retour marqué sur le continent africain en raison de plusieurs facteurs. D'abord, le retrait relatif de la France laisse davantage de champ libre qu'auparavant. Ensuite, l'Afrique constitue une source d'activité économique très intéressante en raison de ses richesses en matières premières. Leurs responsabilités mondiales les obligent à prendre davantage en compte les inquiétudes que suscitent le continent africain. Enfin, le lobby noir agit auprès des responsables politiques pour que les USA s'impliquent davantage en Afrique.

Depuis 1994, le commerce des USA avec l'Afrique a augmenté en moyenne de 17 % par an. Les exportations américaines se montent à 6 milliards de dollars contre 16 milliards d'importation. Le marché africain représente 700 millions de consommateurs et offre la possibilité que des milliers de nouveaux emplois soient créés pour les Américains. Les USA

ont alors deux objectifs : intégrer l'Afrique à l'économie mondiale et renforcer la démocratie. En 1996, la croissance économique dépasse la croissance démographique dans 48 pays.

Les Américains peuvent apparaître comme des concurrents de la France. Par exemple, ils ont développé dans les années 1994-1995 leur propre stratégie au Zaïre en cherchant à trouver un remplaçant crédible à MOBUTU et en s'appuyant sur les Rwandais pour obtenir avant tout l'exclusivité du contrôle et de l'exploitation des ressources minières du pays.

Ils ont également élaboré le concept d' « ACRI » ( African Crisis Response Initiative, le pendant américano-africain de RECAMP ), qui peut sembler traduire une volonté d'évincer la France dans le domaine de la sécurité.

Mais fondamentalement, les USA veulent ériger l'Afrique en partenaire commercial. Dans cette optique, et fidèle à leurs conceptions, ils considèrent que le découpage de l'Afrique en zones d'influence est préjudiciable au commerce. En conséquence, en 1996, le président CLINTON avance l'idée d' « un partenariat pour la croissance » en Afrique et il propose l'instauration d'une zone de libre-échange afro-américaine pour 2020.

En effet, pour les USA, « *Le continent africain a un potentiel similaire à celui de l'Amérique latine il y a dix ans ou de l'Asie il y a quinze ans* »<sup>4</sup>. En conséquence, la politique américaine consiste à voir dans l'Afrique un partenaire commercial offrant des opportunités intéressantes dont ils peuvent tirer parti.

Apparemment, la France se trouve placée dans une situation de concurrence.

---

7 : Ron BROWN, secrétaire d'Etat au commerce, Croissance N° 412, février 1998

### 23/-Les limites de la concurrence étrangère

Pourtant, il faut relativiser les concurrences étrangères susceptibles à première vue de compromettre les positions françaises en Afrique.

D'une part, les Américains ne souhaitent pas supplanter la France dans le domaine de la sécurité. En effet, l'affaire de Somalie en 1992 et le retournement de situation en Afrique centrale incite les Américains à la prudence. D'autre part, ils ne semblent pas réellement considérer l'Afrique comme un terrain stratégique où ils devraient annihiler les positions d'un rival français. Au contraire, la position française est proche des Américains. On assiste à une convergence entre les conceptions française, anglaise et américaine ( Le Figaro du 24 janvier 2002 ).

La présence américaine en Afrique est surtout liée à des intérêts commerciaux. Le continent africain n'est pas envisagé comme le cadre d'une compétition géostratégique entre les USA et la France.

Des faits comme le retournement de situation en République démocratique du Congo ou la volonté de rapprochement de nombreux dirigeants africains avec la France laissent penser que la fin de l'influence française en Afrique reste encore une perspective lointaine. On assiste même à l'essor de relations politiques, économiques, culturelles et militaires avec des pays qui n'ont jamais fait partie du « champ » traditionnel comme le Nigéria .

### **Chapitre 3 : Le maintien d'une politique française en Afrique**

Fondamentalement, la France estime qu'elle ne veut plus agir seule en Afrique ; en octobre 1997, Hubert VEDRINE, ministre des Affaires Etrangères, déclare que la France privilégie désormais de plus en plus une approche multilatérale. Cependant, cette prise en compte des réalités n'exclut pas le maintien d'une politique africaine de la France au moins à court et moyen terme.

#### **31/-La France continue de présenter des intérêts pour la France**

La France continue d'avoir une politique africaine parce que cela correspond à des intérêts bien compris qui vont se maintenir au moins à moyen terme.

Sur le plan géopolitique, l'Afrique est un continent proche, un prolongement naturel et historique. Compte tenu de sa situation socio-économique ainsi que des conflits qui déchire ce continent, l'Afrique est une source de migrations.

La France continue à s'intéresser à l'Afrique pour des raisons de sécurité. En raison d'une ouverture accrue dans la cadre de la mondialisation, l'Afrique est à la source de trafics de toutes sortes et le point de départ de vagues d'immigration.

D'autre part, le potentiel économique du continent africain, notamment en matière de ressources naturelles, est tel qu'il serait hasardeux d'y renoncer. Economiquement, le continent africain représente 80 milliards de francs à l'exportation et 60 milliards de francs à l'importation. Avec une croissance annuelle de 5 %, l'Afrique représente un potentiel de croissance important.

En outre, l'Afrique représente un marché qui commence à être solvable dans certaines régions. Par exemple, en 2001, le commerce français avec l'Afrique présente un solde positif de 25 milliards de francs ; ce solde est équivalent au solde des échanges commerciaux avec l'Union Européenne alors que le volume des échanges est 11 fois moins important.

Enfin, sa présence militaire ainsi que le soutien diplomatique des pays africains reste pour la France un des facteurs les plus importants du maintien de son statut de grande puissance et de sa capacité à exercer une influence mondiale.

En résumé, la politique française ne peut pas être une politique d'abandon mais d'adaptation.

### 32/-Les axes de la politique française

Dès lors, l'idée de base de la politique africaine de la France consiste à dire que les problèmes de l'Afrique, notamment en ce qui concerne la sécurité et l'instauration d'un Etat de droit stable, qui sont deux conditions nécessaires au développement économique et social, ne peuvent être réglés que par les Africains épaulés mais non remplacés par la France.

En même temps, la France souhaite s'ouvrir plus qu'elle ne l'a fait jusqu'à ce jour vers les régions anglophones et lusophones.

En conséquence, les axes de la politique française sont les suivants :

-Réaffirmer l'engagement de la France en faveur de la démocratisation, du développement et de la stabilité dans un cadre international : Désormais, les relations de la France avec les pays africains vont se contractualiser. Elles vont en particulier tenir compte de l'attitude des

gouvernements africains dans le domaine de la démocratisation, du respect des Droits de l'Homme ou de la gestion des fonds publics. Ces critères répondent à des préoccupations intérieures et internationales vis-à-vis des opinions publiques nationale et internationale qui sont désormais très sensibilisées sur ces sujets.

-poursuivre dans la voie de la clarification de notre politique dans les domaines suivants : démocratisation, aide publique au développement, efficacité des programmes d'aide

-poursuivre ses efforts pour sortir du clivage pays anglophones/ pays francophones

-refuser toute ingérence, notamment militaire : en revanche, la France entend faire preuve d'une grande prudence dans la gestion des problèmes militaires, le traitement des crises et d'une manière générale, de la sécurité du continent africain : la leçon rwandaise a été retenue.

La France entend renoncer à l'intervention unilatérale. Le nouveau paradigme est celui qui privilégie l'aide apportée par la France à la constitution de forces interafricaines de maintien de la paix ; la France préfère inscrire son action en Afrique dans un cadre multilatéral.

La prudence est donc la règle : la France prône en réalité le développement de forces interafricaines de préférence à l'engagement de forces françaises pour deux raisons. D'une part, parce que les enjeux d'un engagement français en Afrique ne sont plus aussi importants qu'auparavant. D'autre part, parce que la situation en Afrique suscite une certaine perplexité parce que les crises africaines sont devenues plus nombreuses, plus complexes également et parce que les moyens militaires mis en œuvre par les belligérants sont devenus plus importants et concernent aussi bien des armées régulières que des groupes de mercenaires.

-rentabiliser les interventions économiques : l'aide au développement est maintenant conditionnée, du moins théoriquement, à la construction de régimes politiques plus démocratiques et rentables économiquement.

### 33/-La volonté française d'impliquer L'Union Européenne dans la résolution des problèmes de l'Afrique

Un mur est tombé à l'est de l'Europe occidentale. Il serait illogique et dangereux de créer un nouveau mur au sud de la Méditerranée en abandonnant l'Afrique subsaharienne à son destin et l'aide au développement répond à la nécessité de lutter contre la pauvreté parce que cette dernière est une source d'instabilité et plus précisément à la source des violences, des conflits et de l'exacerbation des clivages ethniques.

Mais la France ne peut régler toute seule les problèmes de l'Afrique. Dès lors, l'un des objectifs majeurs de la France est de susciter et de conduire la mobilisation internationale. Cette politique présente de multiples avantages ; elle permet d'accroître le volume de l'aide ; elle donne à la France un rôle privilégié d'intermédiaire qui lui permet de conforter son influence auprès des pays africains.

La mondialisation consacre chaque jour davantage l'effacement des zones traditionnelles. Le sous-développement et la pauvreté chronique ont habitué l'Afrique à une politique de la main tendue. Il importe désormais de dépasser cette logique d'assistanat au profit d'une politique de responsabilisation des pays africains face à leurs problèmes politiques et économiques. Mais en même temps, il faut pérenniser les acquis de la politique

française en Afrique ; en effet, le fondement de la nouvelle l'alliance entre la France et l'Afrique réside dans le fait que la France qui restera garante que l'Europe restera engagée aux côtés de l'Afrique .

La France essaye d'ouvrir l'Europe à l'Afrique en usant de son statut de pays connaisseur du monde africain. Mais il s'agit aussi de faire partager le poids, notamment économique, de l'aide apportée à l'Afrique par les autres pays européens. La réussite de la politique française est conditionnée par la capacité de la France à assurer l'engagement des pays européens et de la communauté internationale en faveur de l'Afrique. La France doit donc devenir un intermédiaire entre l'Afrique et le reste du monde.

Mais elle doit faire attention à la nature de ses relations avec les pays africains et ne doit pas retomber dans une logique de relations entre pays colonisateur et pays ex-coloniaux. La nouvelle politique française risque de mettre en compétition les pays africains entre eux pour l'attribution de l'aide accordée par leur ancienne métropole. Elle doit également prendre en compte l'opinion publique des pays africains en évitant de soutenir des régimes politiques et des dirigeants discrédités. Mais là encore, il est nécessaire d'éviter d'exercer des pressions trop fortes et trop visibles sur des pays africains pour les inciter à poursuivre des réformes politiques et économiques indispensables notamment pour les intérêts à long terme de paris. Il faut aussi faire attention à éviter une rupture, une cassure comme cela s'est produit pour l'Indochine ou l'Algérie même si les circonstances étaient très différentes.

\*

\* \*

En conclusion, la France redéfinit actuellement sa politique africaine qui depuis 1960 constituait l'un des piliers les plus stables de sa politique extérieure globale. Le symbole le plus remarquable est constitué par le rattachement du ministère de la Coopération à celui des Affaires étrangères.

La politique française en Afrique a changé tout en conservant des éléments de continuité. Mais la transition n'est pas exempte de difficultés et la difficulté pour passer de la tutelle à la coopération tout en préservant ses intérêts est réelle.

La nouvelle politique française repose sur le postulat que l'Afrique, en dépit de la persistance de foyers de tension sur le continent et des performances économiques très modestes, parviennent à remplir les conditions de tous ordres qui garantissent l'instauration et la mise en œuvre prolongée de la « bonne gouvernance » et d'opérer les réformes économiques nécessaires.

D'autre part, une autre interrogation existe sur la durée qui sera nécessaire pour que l'Afrique puisse véritablement améliorer sa situation.

D'abord, la nouvelle politique africaine que la France cherche à mettre sur pied se veut nettement plus élargie qu'auparavant. Elle ne s'intéresse plus seulement à ses anciennes possessions mais aussi aux pays anglophones et lusophones, notamment en raison de leurs atouts économiques.

Dans le droit fil d'une perception plus valorisée de ses intérêts économiques, la France prend davantage en compte ses intérêts économiques et commerciaux qu'elle essaie de concilier avec ses intérêts politiques et stratégiques. Désormais, la rentabilité économique devient un facteur important dans le choix des investissements. De plus, l'aide au développement et la

conduite de la politique en Afrique sont désormais mieux encadrées pour éviter des dérives politico-financières susceptibles de faire mettre en accusation des dirigeants politiques.

Enfin, la prudence s'impose désormais dans le domaine de l'interventionnisme militaire. Le temps où l'armée française intervenait pour maintenir au pouvoir des Chefs d'Etat à la légitimité douteuse est révolue.

Néanmoins, la poursuite d'une politique africaine ambitieuse reste un objectif affirmé de la France. En effet, ses intérêts économiques et politiques restent importants. Mais la nouvelle politique française porte la marque du compromis qui a présidé à son élaboration. Elle marque aussi le passage à un désenchantement de la politique africaine et à une approche plus pragmatique des problèmes.

En effet, la France ne peut pas totalement se retirer du continent africain. Or, la crainte existe dans les pays africains que la France, préoccupée par la construction européenne et les coûts de celle-ci, ne se détourne de l'Afrique. D'autre part, d'autres pays développés s'intéressent à l'Afrique.

Quoi qu'il en soit, il est prévisible, au moins à moyen terme, que la France conservera une position importante en Afrique, à défaut d'être dominante.

## ANNEXE 1

**MOYENS MILITAIRES PREPOSITIONNES EN AFRIQUE au 1<sup>er</sup> juin 2000**

	<i><u>hommes</u></i>	<i><u>matériel</u></i>
Djibouti	2.830	8 hélicoptère 10 Mirage F1 1 Transall
Sénégal	1.187	1 hélicoptère 1 Transall 1 Atlantique
Côte d'Ivoire	519	1 hélicoptère
Gabon	671	5 hélicoptères 2 Transall
Tchad	952	2 hélicoptère 5 Mirage F1 1 C160 1 Transall
	6.159	

ANNEXE 2

**LES OPÉRATIONS EXTÉRIEURES EN AFRIQUE**

	<i>Effectifs</i>		<i>Surcoûts *</i>	<i>(dont titre III) *</i>	<i>(dont titre V) *</i>
	<i>Total</i>	<i>Français</i>			
<b><i>Mission de présence</i></b>					
Corymbe	161		28,7	16,1	12,6
<b><i>Opérations bilatérales</i></b>					
Khor-Angar	171		101,8	78,4	23,4
Epervier	995		403,7	363,5	40,2
Aramis	68		22,2	22,2	-
Mangoro	(1)		2,4	2,4	-
Hudah	(1)		3,2	3,2	-
Limpopo I et II	(1)		2,0	2,0	-
<b>Sous-total</b>	1 236		535,3	471,7	63,6
<b><i>Opérations multilatérales de maintien de la paix</i></b>					
MINUSIL	12 476	2	1,0	1,0	-
Sloughi	37	37	2,1	1,1	1,0
<b>Sous-total</b>	12 513	39	3,1	2,1	1,0
<b><i>Missions multilatérales d'observation</i></b>					
MINURSO	311	25	8,2	8,2	-
MONUC	258	3	1,0	1,0	-
BONUCA	5	1	0,4	0,4	-
<b>Sous-total</b>	574	29	9,6	9,6	-
<b>Total</b>	14 484	1 465	576,7	499,5	77,2

\* Surcoûts estimés pour l'année, au 1er septembre, 2000 en millions de francs.

(1) Ces opérations n'ont duré que quelques jours.

(source : ministère de la Défense, citée dans l'avis n°2704 présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi rectificative pour 2000 par François Lamy, député, [http://www. Assemblee-nationale.fr/2/rapports/r2765.htm](http://www.Assemblee-nationale.fr/2/rapports/r2765.htm))

ANNEXE 3

**CHRONOLOGIE DES PRINCIPALES INTERVENTIONS MILITAIRES FRANCAISES EN AFRIQUE**

1960	CAMEROUN	MAURITANIE								
1961	CAMEROUN	MAURITANIE								
1962	CAMEROUN	MAURITANIE	SENEGAL							
1963	BENIN	CAMEROUN	CONGO-BRAZAVILLE	GABON	MAURITANIE	NIGER	TOGO			
1964	CAMEROUN	MAURITANIE								
1965	MAURITANIE									
1966	RCA	MAURITANIE								
1967	RCA	MAURITANIE								
1968	RCA	MAURITANIE	NIGERIA							
1969	RCA	MAURITANIE	NIGERIA	TCHAD						
1970	COTE D'IVOIRE	RCA	TCHAD							
1971	TCHAD									
1972	MADAGASCAR									
1974	NIGER									
1977	BENIN	DJIBOUTI	MAURITANIE	ZAIRE						
1978	TCHAD	ZAIRE	MAURITANIE							
1979	RCA	MAURITANIE	TCHAD							
1980	MAURITANIE	TCHAD								
1981	CAMEROUN	GAMBIE	SEYCHELLES	TCHAD						
1982	CAMEROUN									
1983	CAMEROUN	TCHAD								
1984	CAMEROUN	TCHAD								
1985	CAMEROUN	TCHAD								
1986	CAMEROUN	TCHAD	TOGO							
1987	CAMEROUN	CONGO-BRAZAVILLE	TCHAD							
1988	CAMEROUN	TCHAD								
1989	CAMEROUN	COMORES	TCHAD							
1990	CAMEROUN	GABON	LIBERIA	RWANDA	TCHAD					
1991	BENIN	CAMEROUN	DJIBOUTI	ETHIOPIE	RWANDA	SAHARA OCCIDENTAL	SOMALIE	TCHAD	TOGO	ZAIRE
1992	ANGOLA	DJIBOUTI	SIERRA LEONE	SOMALIE	RWANDA	TCHAD				
1993	BURUNDI	CAMEROUN	SOMALIE	RWANDA	TCHAD	ZAIRE				
1994	CAMEROUN	NIGER	RWANDA	TCHAD						
1995	ANGOLA	CAMEROUN	COMORES	NIGER	TCHAD					
1996	CAMEROUN	RCA	TCHAD							
1997	ANGOLA	CAMEROUN	CONGO-BRAZAVILLE	RCA	SIERRA LEONE	TCHAD				
1998	ANGOLA	CAMEROUN	CONGO-BRAZAVILLE	TCHAD						
1999	ANGOLA	CAMEROUN	TCHAD							
2000	TCHAD	CAMEROUN								

ANNEXE 4

**TYPOLOGIE DES PRINCIPALES INTERVENTIONS MILITAIRES FRANCAISES EN AFRIQUE**

	DEFENSE D'UN PAYS AMI CONTRE UNE AGRESSION EXTERIEURE		INTERVENTION DANS LA POLITIQUE INTERIEURE D'UN ETAT AFRICAIN		INTERVENTION D' "HUMANITE"	
ANGOLA					1992	<i>Addax</i>
					1997	<i>Unavem III</i>
					1997-1999	<i>Monua</i>
BENIN			1977	<i>Crevette</i>		
			1991	<i>Verdier</i>		
BURUNDI			1993	<i>Yambo</i>		
CAMEROUN	1981-1994	<i>Balata</i>	1957-1964			
	depuis 1996	<i>Aramis</i>				
CENTRAFRIQUE (RCA)			1966			
			1967-1970			
			1979	<i>Barracuda</i>		
			1996-1997	<i>Almandin</i>		
COMORES			1989	<i>Oside</i>		
			1995	<i>Azalée</i>		
CONGO-BRAZAVILLE			1963		1997	<i>Pélican</i>
			1987		1998	<i>Malachite</i>
CONGO (RDC) ex-ZAIRE			1977		1978	<i>Bonite</i>
					1991	<i>Baumier</i>
					1993	<i>Bajoyer</i>
COTE D'IVOIRE			1970			
DJIBOUTI	1977	<i>Saphir</i>				
			1991	<i>Godoria</i>	1991	<i>Totem</i>
					1992-1997	<i>Iskoutir</i>
ETHIOPIE				1991	<i>Totem</i>	
GABON			1964			
			1990	<i>Requin</i>		
GAMBIE			1981			
LIBERIA					1990	
MADAGASCAR			1972			
MAURITANIE	1958-1963	<i>Ouragan</i>	1961-1969			
	1977-1980	<i>Lamantin</i>	1979			

NIGER			1963			
			1974			
			1994-1995	<i>Croix-du-sud</i>		
NIGERIA			1967-1968			
RWANDA	1990-1993	<i>Noroit</i>				
			1994	<i>Amaryllis</i>	1994	<i>Turquoise</i>
SAHARA OCCIDENTAL					1991	<i>MINURSO</i>
SENEGAL	1962					
SEYCHELLES			1981			
SIERRA LEONE					1992	<i>Simbleau</i>
					1997	<i>Espadon</i>
					1997	<i>Corymbe</i>
SOMALIE					1991	<i>Berenice/Armide</i>
					1992-1993	<i>Oryx</i>
					1993	<i>ONUSOM</i>
TCHAD			1968-1971			
	1978-1981	<i>Tacaud</i>				
	1983-1984	<i>Manta</i>				
	depuis 1986	<i>Epervier</i>	depuis 1990	<i>Epervier</i>		
TOGO			1963			
			1986			
			1991	<i>Verdier</i>		

<b>ETATS NON INTERESSES</b>		
<b>AFRIQUE DU NORD 5 Etats</b>	<b>AFRIQUE NON FRANCOPHONE 20 Etats</b>	<b>AFRIQUE FRANCOPHONE et SUBSAHARIENNE 25 Etats</b>
<b>ALGERIE</b>	<b>AFRIQUE DU SUD</b>	<b>BURKINA FASSO</b>
<b>EGYPTE</b>	<b>BOTSWANA</b>	<b>GUINEE</b>
<b>LYBIE</b>	<b>ETHIOPIE</b>	<b>GUINEE BISSAU</b>
<b>MAROC</b>	<b>ERYTHREE</b>	<b>GUINEE EQUATORIALE</b>
<b>TUNISIE</b>	<b>GHANA</b>	<b>MALI</b>
	<b>KENYA</b>	
	<b>MALAWI</b>	
	<b>MOZAMBIQU E</b>	
	<b>NAMIBIE</b>	
	<b>UGANDA</b>	
	<b>SOUDAN</b>	
	<b>TANZANIE</b>	
	<b>ZAMBIE</b>	
	<b>ZIMBAWE</b>	

## BIBLIOGRAPHIE

### **1 – Ouvrages généraux**

- Abelin (Pierre), *Rapport sur la politique française de coopération*, Paris, Documentation française, 1975
- Akindes (Francis), *Les mirages de la démocratie en Afrique subsaharienne francophone*, Kartahala, 1996
- Almeida Topor (Hélène), *L'Afrique au 20ème siècle*, Armand Colin, 1994
- Aurillac (Michel), *L'Afrique à cœur, la coopération un message d'avenir*, Paris, Berger-Levrault, 1987
- Azengissa (Rémy) et Nantet (Bernard), *L'Afrique : mythes et réalités d'un continent*, Le Cherche Midi, 1995
- Bach (Daniel), *Régionalisation, mondialisation et fragmentation en Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala, 1998
- Bayart (Jean-François) et Bembe (A-M), *La politique par le bas en Afrique Noire*, Karthala, Paris, 1992
- Bayart (Jean-François), *L'Etat en Afrique, la politique du ventre*, Paris, Fayard, 1998
- Chabal (Patrick) et Daloz (Jean-Pascal), *L'Afrique est partie*, Paris, Economica, collection Analyse politique, 1999
- Chabal (Patrick) et Daloz (Jean-Pascal), *L'Afrique est partie*, Paris, Economica, 1999
- Chaigneau (Pascal), *Dictionnaire des Relations Internationales*, Economica, 1998
- Chaigneau (Pascal), *Grands enjeux du monde contemporain*, manuel H.E.C., Ellipses, 1996
- Chaliand (Gérard), *L'enjeu africain, Géostratégie des puissances*, Paris, Complexe, 1984
- Charollais (François ) et de Ribes (Jean), *Le défi de l'Outre-mer – L'action extérieure dans la Défense de la France*, Coll. Les sept épées, FEDN, 1983.
- Dubresson (Alain) et Raison (Jean-Pierre), *L'Afrique subsaharienne, une géographie du changement*, 1998
- Grandvoinet (Hélène) et Schneider (Hartmut), *La gestion des conflits en Afrique, un défi permanent*, Paris, OCDE, 1998
- de la Guérvivière (Jean) *Les fous d'Afrique, Histoire d'une passion française*, Paris, Seuil, 2001

- Marc (Michel), « La colonisation européenne », *Documentation photographique*, Paris, La Documentation française, n° 7042, 1997
- Montbrial (Thierry) et Jacquet (Pierre) (dir.), *Ramsès 1998*, Paris, éditions Dunod pour l'Institut français des relations internationales
- Nantet (Bernard), *L'Afrique entre mythes et réalités*, Paris, éditions du Cherche Midi, 1995
- Ramonet (Ignacio)- *Géopolitique du chaos – Galilée*, 1997
- Roussin (Michel), *Afrique majeure*, France empire, 1997
- Smith (Stephen) et Glaser (Antoine), *Ces messieurs Afrique*, Paris, Calmann-Lévy, 1993
- Van de Walle (Nicolas) et Johnston (A.), *Repenser l'aide de l'Afrique*, Ed. Karthala, 1999
- Wautier (Claude), *Quatre Présidents et l'Afrique*, Ed. Seuil, 1995
- Zartman (William), *La révolution des conflits en Afrique*, L'Harmattan 1990
- *Histoire générale de l'Afrique Noire*, UNESCO, 1998, 8 volumes, cf. notamment vol. 8 *L'Afrique depuis 1935* sous la direction de MAZRUI (A)
- *La force d'interposition africaine*, dossier Défense Nationale – février 1999 N° 2
- *L'Afrique subsaharienne - Sécurité, stabilité et développement*, Paris, SGDN, 1993
- *Rapport sur le développement de l'Afrique*, Banque africaine de développement – Economica – 1999
- *Stratégies en Afrique au Sud du Sahara*, revue de défense nationale, numéro de juillet, août et septembre 1998
- *Etat de la Francophonie dans le monde, Données 1999-2000*, Haut Conseil de la Francophonie, La documentation française, 2001

## **2 - Ouvrages spécialisés**

- Ayissi (Anatole), « Agenda pour la diplomatie préventive en Afrique : réflexion sur le projet de création d'une capacité africaine de maintien de la paix », *Sécurité et stratégie*, n° 54, Bruxelles, Institut royal supérieur de défense, septembre 1997
- Balmond (Luis) (dir.) ; *Les interventions militaires françaises en Afrique*, colloque du Centre d'étude et de recherche sur la défense et la sécurité de l'Université de Nice – Sophia Antipolis, coll. « Travaux et recherches de l'Institut du droit de la paix et du développement », Paris, Pedrone, 1998
- Basso (Jacques), « Les accords de coopération entre la France et les états africains francophones: leurs relations et leurs conséquences au regard des indépendances africaines (1960-1970) », *L'Afrique noire française, l'heure des indépendances*, Paris, CNRS, 1992

- Cazeneuve (Bernard), avis n°1864 présenté au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi de finances pour 2000, tome 1, Affaires étrangères et coopération, le 14 octobre 1999
- Chaigneau (Pascal), *La politique militaire de la France en Afrique*, Paris, Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie moderne (CHEAM), 1984
- Daniel (Philippe), *La politique militaire de la France au sud du Sahara : du discours de La Baule à l'opération Hadès : du désengagement à la privatisation ?*, mémoire, 2000
- Domergue-Cloarec (Danielle), *La France et l'Afrique après les indépendances*, éditions SEDES 1994
- Dumoulin (André), *La France militaire et l'Afrique*, Bruxelles, GRIP/éditions complexe, coll. « Les livres du GRIP », 1997
- Dumoulin (André), *La France et la sécurité en Afrique subsaharienne*, Problèmes politiques et sociaux – n° 825 – 6 août 1999 – La Documentation française
- Jouanic (Isabelle), *Redéfinition de la coopération franco-africaine face à la crise subsaharienne*, Université de Paris V, thèse de doctorat de Sciences politiques, 1999
- Mamadou (Aliou Barry), *La prévention des conflits en Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala, 1997
- Messmer (Pierre), *Les blancs s'en vont : histoire de la décolonisation*, Paris, Albin Michel, 1998
- N'guematcha (Emmanuel), *Diplomatie et outil militaire, application à la politique française de coopération en Afrique*, Université de Paris X, thèse de doctorat de Sciences politiques, 2000
- Petiteville (Franck), « Quatre décennies de coopération franco-africaine : usages et usure d'un clientélisme », *Etudes internationales*, Québec, université de Laval, n°3, septembre 1996
- Quilès (Paul), rapport d'information n° 1271 déposé en application de l'article 145 du règlement pour la mission d'information de la commission de la Défense nationale et des forces armées et de la commission des Affaires étrangères sur les opérations militaires menées par la France, d'autres pays et l'ONU au Rwanda entre 1990 et 1994, tome 1, Paris, *Assemblée nationale*, 15 décembre 1998 ; *Regards sur l'actualité*, Paris, La Documentation française, n° 251, mai 1999.
- Michailof (Serge) (dir.), *La France et l'Afrique, Vade mecum pour un nouveau voyage*, Paris, Karthala, 1993
- Pourre (Catherine), *Les interventions extérieures de l'armée française*, thèse pour le doctorat de droit public de l'université de Paris Nord, présentée et soutenue le 26 mai 1998
- *Conflits en Afrique : analyse des crises et pistes pour une prévention*, Fondation Roi Baudouin, Médecins sans frontières, Bruxelles, GRIP/éditions Complexe, 1997

- *France, Europe, Etats-Unis : quelles politiques africaines ?*, Cahier du « Forum du Futur », octobre 1997
- *La politique africaine au Parlement français*, OPCF - Karthala – 1998
- *La coopération française en questions*, Actes du cycle de conférences — débats co-organisés par l'Observatoire permanent de la coopération française (OPCF) et la Bibliothèque publique d'information (BPI) d'octobre 1996 à mars 1997 au Centre Georges Pompidou, BPI éditions, mars 1998
- *Gestion de crise et règlement des conflits en Afrique sub-saharienne : rôle de l'UEO*, cahiers de Chaillot n° 22, Paris, Institut d'études de sécurité de l'Union de l'Europe occidentale, décembre 1995

### **3- Articles et dossiers de presse**

- Ango Ela (Paul), « La coopération militaire franco-africaine », *Relations internationales et stratégiques*, Paris, IRIS, automne 1996, pages 183 et suivantes
- Bangoura (Dominique), « Géopolitique de l'Afrique », *Défense nationale*, Paris, août – septembre 1996
- Bayard (Jean-François), « La politique africaine de la France de Charybde en Scylla », *Politique africaine*, mars 1993, n° 49, pages 133 à 136
- Bayard (Jean-François) « France – Afrique : la fin du pacte colonial », *Politique africaine*, septembre 1990, n° 39, pages 47 et suivantes
- de Bellescize (Jean), *Le projet RECAMP*, Frères d'Armes, février 1999
- Blondin-Diop (Ousman), « L'Afrique et le nouveau siècle », *Le Monde*, 26 janvier 2001, page 21
- Bourgi (Claude), *Voyage à l'intérieur de l'OUA*, Politique étrangère, Paris, Institut des relations internationales, n° 4/1998, pages 786 et suivantes
- Bresson (Gilles), *Chirac célèbre la diversité de l'Afrique*, Libération, 30 juin 1998
- Bresson (Gilles), *Chirac, de la Corrèze au Zambèze*, Libération, 26 juin 1998
- Chaigneau (Pascal), « Accords de défense. Si la France pouvait rester ... », Propos recueilli par *L'Autre Afrique*, Paris, 25 novembre – 1<sup>er</sup> décembre 1998, pages 12 et suivante
- Chipman (Jacques), Les problèmes de sécurité en Afrique francophone, *Politique étrangère*, 2, 1984, pages 344 et suivantes
- Dabezies (Pierre), « Où en est la France en Afrique ? », *Etudes*, Paris, février 1998, pages 162 et suivantes
- Doray (Bernard), « Catharsis », *Le Monde diplomatique*, juillet 2000, page 21
- Duteil (Mireille), « France – Afrique : nouveau jeu », *Le Point*, 19 janvier 2001, page 68

- Ela Ela (Emmanuel), « La nouvelle politique de coopération militaire de la France en Afrique », *Revue de défense nationale*, pages 86 et suivantes
- Fottorino (Eric), *France-Afrique : les liaisons dangereuses*, *Le Monde*, 22-26 juillet 1997
- Friedling (B), *Les forces interafricaines d'intervention pour le maintien de la paix*, *Revue de défense nationale*, juin 2000
- de la Grange (Arnaud), *Assistance militaire : de l'épopée à la gestion*, *Le Figaro*, 5 février 1998
- de la Grange (Arnaud), « Après les réseaux, bâtir de nouveaux liens », *Le Figaro*, mercredi 17 janvier 2001, page 2
- Jallaud (Thierry), « La coopération militaire, outil de contrôle », *Tricontinentale*, spécial La France contre l'Afrique, 1, 1981, pages 105 et suivantes
- Josselin (Charles) (entretien avec), « L'Afrique rentre dans le champ normal des relations diplomatiques », *Le Monde*, 6 février 1998
- Konan Bédié (Henri), « L'Afrique compte sur elle-même et sur l'Europe », *La Croix*
- Leymarie (Philippe), *Ces guerres qui usent l'Afrique*, *Le Monde diplomatique*, avril 1999, page 16
- Leymarie (Philippe), « Séisme dans le pré carré », *Le Monde diplomatique*, février 2000, page 12
- Lemoine (Nathalie), *France/Afrique, les habits neufs de la coopération*, *Jeune Afrique*, 6-12 janvier 1998, pages 38 et suivantes
- Marin (Cécile) et Rekacewicz (Philippe), « Afrique, continent ravagé », *Le Monde diplomatique*, janvier 2000
- Marti (Serge), « Savoir écouter l'Afrique », *Le Monde*, mardi 6 mars 2001, *Le Monde Economie*, page III
- Mertillo (Marc), « Les armées françaises à l'étranger : coopération militaire en Afrique », *Revue française d'administration publique*, Paris, Institut international d'administration publique, juin 1998
- Niquet (Valérie), « L'Afrique, un nouvel enjeu pour le Japon », *L'Afrique entre guerre et paix*, *Revue internationale et stratégique*, n° 33, printemps 1999, pages 233 et suivantes
- Norlain (Jacques), *La politique militaire de la France en Afrique*, *Revue de défense nationale*, juin 2000
- Olivier de Sardan (Jean-Pierre), « Dramatique déliquescence des Etats en Afrique », *Le Monde diplomatique*, février 2000, pages 12 et suivante
- Pascalini (Valérie), « L'évolution des conflits en Afrique », *L'Afrique entre guerre et paix*, *Revue internationale et stratégique*, n°33, printemps 1999

- Pons (Philippe), « Le Japon s'intéresse à l'Afrique ... », *Le Monde*, 19 janvier 2001, page 16
- Prier (Pierre), *Spectaculaire baptême de la force interafricaine*, Le Figaro, 3 mars 1998
- Quesnot (Christian), *Forces armées et développement*, Revue de défense nationale, juillet 1998, pages 19 et suivantes
- Quilès (Paul), « La France et la sécurité en Afrique », *La Revue internationale de stratégie*, Paris, IRIS, printemps 1999, pages 218 et suivantes
- Rufin Jean-Christophe (dir.), *Les conflits en Afrique*, Relations Internationales et Stratégiques, n° 213, IRIS
- Sada (Hugo), La France et la sécurité africaine, *Afrique 2000*, oct-déc 1990, pages 21 et suivantes
- Sada (Hugo) et Champin (Christophe), « L'Afrique subsaharienne », in Boniface (Pascal) (dir.), *L'année stratégique 1998*, IRIS, Bruxelles, éditions Complexe, 1998
- Sada (Hugo), « Le changement à petit pas des relations franco-africaines », *L'Afrique entre guerre et paix*, Revue internationale et stratégique, n° 33, printemps 1999, pages 222 et suivantes
- Sada (Hugo), *Afrique : la CEDEAO, l'ECOMOG et le conflit en Sierra Leone*, Revue de défense nationale, mars 2000
- Sada (Hugo), *La révision de la politique de coopération militaire française en Afrique*, Revue de défense nationale, mars 2000
- Sada (Hugo), *L'Afrique entre guerre et paix*, Paris, Revue Internationale et Stratégique – N°33, PUF/IRIS, printemps 1999
- Sada (Hugo), *Politiques africaines de la France et du Royaume Uni*, Paris, Revue de Défense Nationale, mai 1999
- Sada (Hugo), *L'Afrique : une priorité dans la réforme de la coopération*, Revue de défense nationale, décembre 1998
- de Saint Quentin (Grégoire), *Mercenariat et mutation stratégique*, Paris, Revue de défense nationale, avril 1998
- Smith (Stephen), « Dessine-moi un caméléon. L'interventionnisme militaire de la France en Afrique », *Défense*, Paris, Institut des hautes études de défense nationale, septembre 1996
- Smith (Stephen), « L'Afrique aux africains ... en armes », *Libération*, 29 novembre 1998
- Smith (Stephen), « France-Afrique, la jurisprudence ivoirienne », *Le Monde*, 28 novembre 2000
- Smith (Stephen), « La France éprise de l'Afrique, pour le meilleur et pour le pire », *Le Monde*, vendredi 2 mars 2001, supplément *Le Monde des livres*, page VII.

- Stern (Babette), *Le gouvernement présente sa réforme de la coopération*, Le Monde, 5 février 1998
- Tuquoi (Jean-Pierre), *M. Chirac promet le maintien de l'aide française à l'Afrique subsaharienne*, Le Monde, 9 septembre 1997
- Varret (J), « La coopération militaire », *Mondes et cultures*, T, XX, 1, 1990, pages 117 et suivantes
- Voungny (Philippe), *L'Europe et l'Afrique*, Paris, Revue de défense nationale, janvier 1998, page 3 et suivantes
- *Dossier spécial : Stratégies en Afrique au Sud du Sahara*, Revue de défense nationale, juillet 1998 et août-septembre 1998
- « L'Afrique face aux conflits », *Afrique contemporaine*, numéro spécial, n° 180, octobre – décembre 1996
- *Les aides à l'Afrique en question*, *Afrique contemporaine*, n° 188, octobre – décembre 1998
- « Ouvrir le pré carré », éditorial, *Le Monde*, 2 juillet 1998
- « Afriques en renaissance », *Le Monde diplomatique*, manière de voir n° 51, mai – juin 2000
- « La souveraineté, horizons et figures de la politique », *Les Temps modernes*, n° 610, septembre – octobre – novembre 2000
- « Quand l'Etat fait défaut, ils s'organisent pour vivre ensemble », *le Courrier de l'Unesco*, février 2001
- « Le marché de la sécurité prolifère en Afrique », *la Croix*, jeudi 1 mars 2001, pages 14 et suivante.

#### **4- Sites Internet**

- [www.assemblee-nationale.fr/2/dossiers/plf2000/a1864-01.htm](http://www.assemblee-nationale.fr/2/dossiers/plf2000/a1864-01.htm)
- [www.France.diplomatie.fr/actual/evenements/20conf3.html](http://www.France.diplomatie.fr/actual/evenements/20conf3.html)
- [www.diplomatie.fr/cooperation/ressourc\\_hum/evolution/evol00.html](http://www.diplomatie.fr/cooperation/ressourc_hum/evolution/evol00.html)
- [www.doc.diplomatie.fr/BASIS/epic/www/doc](http://www.doc.diplomatie.fr/BASIS/epic/www/doc)
- [www.neu.int/institute/chailot/chai22f.htm](http://www.neu.int/institute/chailot/chai22f.htm)
- [www.ihedn.fr](http://www.ihedn.fr)
- [www.oau-oua.org](http://www.oau-oua.org)
- [www.francophonie.org](http://www.francophonie.org)

- [www.cean.u-bordeaux.fr](http://www.cean.u-bordeaux.fr)
- [www.jeunefrique.com](http://www.jeunefrique.com)
- [www.globenet.org/opcf/derives.htm](http://www.globenet.org/opcf/derives.htm)
- [www.amb-usa.fr/washfile/french/afrique9.htm](http://www.amb-usa.fr/washfile/french/afrique9.htm)

### **5- Sources diverses**

- *France – Afrique : le clair – obscur*, émission *Riposte*, La Cinquième, dimanche 11 février 2001
- Bourgi (Claude), *Les interventions françaises en Afrique depuis 1970*, intervention au Collège interarmées de défense, le 16 janvier 2001

## **TABLE DES MATIERES**

<b>INTRODUCTION</b>	p 3
<b><u>1° PARTIE : POINT DE SITUATION DE LA POLITIQUE AFRICAINE DE LA FRANCE EN 2002</u></b>	p 5
<b><u>Chapitre 1 : La refonte du dispositif institutionnel en charge de la politique de coopération</u></b>	p 5
11/-La disparition du ministère de la Coopération	p 5
12/-Une réforme pour banaliser et reprendre en main la conduite de la politique française en Afrique	p 6
<b><u>Chapitre 2 : La politique économique : l'apparition d'un nouveau concept</u></b>	p 8
21/-Le concept de Zone de Solidarité Prioritaire	p 8
22/-Le maintien de l'aide publique à un niveau important	p 9
<b><u>Chapitre 3 : La nouvelle politique militaire française en Afrique</u></b>	p 9
31/-La réforme des formes traditionnelles de la coopération militaire française	p 10
32/-Le concept RECAMP	p 12
<b><u>2° PARTIE : LES FACTEURS EXPLICATIFS DES CHANGEMENTS DE LA POLITIQUE AFRICAINE DE LA FRANCE</u></b>	p 16
<b><u>Chapitre 1 : Les raisons économiques</u></b>	p 17
11/-Rentabilité de l'Afrique, faible rentabilité du « pré carré »	p 17
12/-L'aide publique française au développement	p 18
<b><u>Chapitre 2 : Les dangers de l'interventionnisme militaire</u></b>	p 19
21/-Les avatars de l'interventionnisme militaire en Afrique	p 19
22/-La diminution des moyens français	p 22
<b><u>Chapitre 3 : Les conséquences de la politique africaine de la France sur la politique intérieure française</u></b>	p 24

31/-Les facteurs propres à l'Afrique	p 25
22/-Les facteurs de politique interne	p 26

### **3° PARTIE : PROBLEMES ET PERSPECTIVES DE LA POLITIQUE AFRICAINE DE LA FRANCE**

p 29

#### **Chapitre 1 : Les difficultés de la politique française en Afrique**

p 29

11/-Les sentiments de frustration ressentis par les pays africains	p 29
12/-Les difficultés de confier aux Africains leur sécurité à travers des organisations régionales	p 28
13/-La nouvelle politique française : un compromis	p 31

#### **Chapitre 2 : La concurrence d'autres pays**

p 33

21/-Le Japon	p 31
22/-Les Etats-Unis	p 34
23/-Les limites de la concurrence étrangère	p 36

#### **Chapitre 3 : Le maintien d'une politique française en Afrique**

p 37

31/-L'Afrique continue de présenter des intérêts pour la France	p 37
32/-Les axes de la politique africaine de la France	p 38
33/-La volonté française d'impliquer l'Union Européenne dans la résolution des problèmes de l'Afrique	p 40

#### **CONCLUSION**

p 42

#### **ANNEXES**

p 43

#### **BIBLIOGRAPHIE**

p 50